DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/132/7.1 Feuillet n°154



N.

25'

=

5.5

ш

2.0

im

DE

102

ш

п

...

10.

23

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 7 décembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires				
En exercice	58			
Présents	42			
Votants :	47			
Pour:	47			
Contre:	0			
Abstention:	0			

PRÉSENTS:

Titulaires: Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

<u>Suppléant</u>: Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés: Dominique DURUY excusée donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI excusé donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE excusée donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Stéphanie PORTE.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Décision Modificative n°3 Budget Principal 44000

Il convient de procéder à une décision modificative afin d'augmenter les crédits à l'article comptable 7398 Reversement divers ainsi qu'à l'article comptable 7362 en recettes de fonctionnement afin de permettre le reversement de la taxe de séjour à l'EPIC Office de Tourisme.

AR Prefecture

024-200041150-20231214-DE2023132-DE

Reçu le 15/01/2024

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, DECIDE de modifier les inscriptions suivantes :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES			
	(COMPTES	MONTANTS (€)	COMF	TES	MONTANTS (€)
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS			17 720,00			
Reverst, restitut° et prélèvt divers	7398	95	17 720,00			
73 - IMPOTS ET TAXES						17 720,00
Taxes de séjour				7362	95	17 720,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT			17 720,00			17 720,00

Et AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 18/12/2023

Le Président,

Dominique BOUSQUET

remassonnais

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 ferresson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Perigory Noir

AR Prefecture

024-200041150-20231214-DE2023132-DE Reçu le 15/01/2024 Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson Lavilledieu 05 53 50 96 10

arrassonnais

Haut Perigord Noir